



Société des Régates de Courseulles

PROTOCOLE SANITAIRE LORS DES REGATES

ENSEMBLES LUTTONS CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS

Ces règles sont applicables à partir du 15 aout 2020

SUR LE PONTON :

- Respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique préconisés par l'État lors de la préparation du bateau ou du matériel sur le parking, à quai, au ponton, au sein du club ou à l'extérieur du club.
- Appliquer ces gestes barrières et de distanciation physique à l'ensemble des équipiers, des membres d'équipage, en limitant le nombre au minimum possible, et respecter une nécessaire distanciation physique.
- Ne pas se regrouper et se croiser sur les passerelles d'accès aux pontons.

SUR VOTRE BATEAU :

Rappel : Vous êtes responsable du protocole sanitaire à votre bord

Quelques recommandations :

- Privilégier le matériel personnel, ne pas s'échanger de matériel, S'assurer de son état de propreté / désinfection
- Bouteilles de gel hydroalcoolique à disposition
- Si la navigation se fait en double ou en équipage, rappeler et vérifier la compréhension des gestes - barrières et des mesures de distanciation physique
- Remplir correctement et lisiblement la feuille d'engagement afin dans un objectif de traçabilité
- Renseigner la composition de l'équipage sur votre livre de bord
- Limiter les déplacements au club, la feuille d'engagement peut être déposée dans la boite aux lettres et les instructions seront données sur le site et rappelées en mer

AU CLUB HOUSE de la SRC :

- Respecter les consignes affichées à l'entrée
- Limiter les déplacements au strict minimum
- Ne pas se regrouper



Société des Régates de Courseulles

PROTOCOLE SANITAIRE LORS DES REGATES

SUR LE BATEAU COMITE :

- Deux personnes maxi
- Respect des distances
- Port du masque obligatoire
- Désinfection au gel hydroalcoolique avant et après utilisation de la vedette
- Ne pas échanger les postes équipier / barreur pour limiter les contaminations

DEROULEMENT D'UNE REGATE :

- Les instructions se trouvent sur internet et sont rappelées en mer : pas besoin de passer au rez-de-chaussée du club
- Laisser sa feuille d'engagement dans la boîte aux lettres à l'extérieur, le modèle vierge est dispo sur le site, préparez-la chez vous.
- Les résultats seront mis en ligne à l'issue de la régates, il n'y aura pas de remise des prix au club
- Dans tous les cas : respectez les gestes barrières ainsi que les consignes au club